



LE PREMIER TRIMESTRE

Les marchés boursiers ont commencé l'année avec une continuité de la performance positive que nous avons observée en 2017 mais cette tendance s'est renversée à la fin janvier en raison des inquiétudes au sujet de la hausse des taux d'intérêts et des attentes inflationnistes plus élevées que prévu. La volatilité s'est poursuivie au mois de mars suite à l'émergence d'un discours protectionniste du président américain Donald Trump à l'égard de la Chine.

Au Canada, l'incertitude concernant les négociations de l'ALÉNA, les indicateurs économiques un peu plus faibles que prévu et un secteur des ressources naturelles au ralenti ont contribué au sentiment négatif pour le marché boursier du pays. En effet, les chiffres sur l'emploi ont déçu et il y a eu un ralentissement des ventes de logements. Le prix des logements n'a pas baissé pour l'instant mais certains pensent que ce sera un point à surveiller dans les prochains trimestres. Le niveau d'endettement des ménages demeure aussi une préoccupation importante.

Aux États-Unis, le secteur de la technologie a connu une grande volatilité en raison du scandale entourant l'utilisation non autorisée des informations personnelles des utilisateurs de Facebook à des fins politiques et des commentaires négatifs de M. Trump à l'égard de la compagnie Amazon. Ces événements font croire à certains investisseurs que ce secteur pourrait devenir plus réglementé et que cela limiterait la croissance et la rentabilité des entreprises en questions.

Malgré ces inquiétudes, l'économie américaine a continué de progresser et il y a plusieurs raisons de demeurer optimiste à cet égard. Les baisses d'impôt récentes et le plan de dépenses en infrastructures du gouvernement fédéral ont le potentiel de stimuler l'économie.

Au niveau international, les résultats économiques européens ont continué d'afficher une croissance intéressante et la confiance des ménages demeure élevée. L'économie des marchés émergents en général a poursuivi sa croissance plus robuste que les pays développés. De plus, l'évaluation des marchés boursiers internationaux demeure plus attrayante que celle des marchés nord-américains.

Les points qui retiendront probablement l'attention au cours des prochains mois seront les statistiques sur l'inflation en Amérique du Nord, l'évolution des négociations entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux et la croissance des bénéfices des entreprises comparativement aux attentes qui sont relativement élevées pour 2018.

CELI

UN OUTIL DE PLANIFICATION
SUCCESSORALE EXCEPTIONNEL

Pour en savoir davantage, communiquez
avec votre conseiller en placement.



Une retraite dans un pays étranger, voici quelques points à considérer !

L'hiver a été long et le printemps se fait attendre. La tentation peut devenir grande d'aller passer quelques mois à l'étranger au cours de l'hiver prochain. Certains pourraient même rêver de partir définitivement du pays lors de la retraite. Quand on songe à quitter pour l'étranger, plusieurs éléments sont à considérer. Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant de vous partager quelques points de réflexion concernant ce sujet.

Avant de prendre la décision de s'établir dans un autre pays, une rencontre avec un expert en fiscalité s'impose. Ainsi un plan détaillé pourra être élaboré afin d'analyser les conséquences fiscales du changement de résidence sur les biens détenus. Si la décision de quitter prend effet alors le plan établi pourra être mis en place pour optimiser la situation. De plus, lorsque l'on décide de quitter, il est bien important de connaître les modalités et le processus pour obtenir la résidence du pays choisi et de faire les démarches administratives afin que le statut de résident soit accordé au moment où l'on quitte.

Lorsque le projet se concrétise, il est important de s'assurer de bien établir la nature de sa résidence fiscale. De plus, il est préférable de choisir un pays avec lequel le Canada a signé une convention fiscale. Cette mesure pourrait alors éviter une double imposition. Pour établir la nature de la résidence, plusieurs facteurs sont pris en compte dont la coupure avec les liens économiques du Canada. Certains des éléments suivants pourraient être considérés pour évaluer ce critère: la carte d'assurance maladie, le permis de conduire, les cartes de crédit et comptes bancaires, le temps passé au Canada durant une année.

La décision de quitter le Canada lors de la retraite peut aussi avoir un grand impact fiscal. Lorsque l'on quitte on doit alors produire une déclaration de revenu et acquitter ce qu'on pourrait appeler l'impôt de départ. Dans ce cas, il pourrait y avoir une disposition présumée de certains biens à la juste valeur marchande lors du départ, ce qui pourrait amener une facture d'impôt assez importante. Ensuite, des retenues d'impôts pourraient aussi être applicables pour une personne non-résidente sauf s'il y a une convention fiscale applicable entre le Canada et le pays qui est choisi.

Finalement, un des points non négligeable est d'avoir une bonne couverture d'assurance santé ou de connaître les programmes sociaux du pays d'adoption. Ainsi on s'assure de conserver l'épargne durement accumulée si des soins médicaux devenaient nécessaires au fil des années. Il faut aussi faire attention lorsque l'on quitte pour quelques mois durant l'hiver puisque pour conserver la couverture de l'assurance maladie, nous devons être présents au pays plus de la moitié de l'année.

Un dernier point important à considérer est d'adapter notre planification testamentaire. La consultation d'un juriste sur le sujet est primordiale pour éviter des complications en cas de décès. Par exemple, quel serait l'impact pour votre succession si vous détenez des biens dans plus d'un pays ?

Il est donc important de bien se préparer avant de considérer l'option d'une retraite au soleil !

Nous terminerons en vous souhaitant un printemps agréable.

SOMMAIRE DES MARCHÉS FINANCIERS

INDICES BOURSIERS	Performance année à date	Rendement annualisé	
		3 ans	5 ans
S&P TSX Composite (Canada)	-4.52 %	4.07 %	6.93 %
S&P 500 (États-Unis) (CAD)	2.12 %	11.44 %	18.84 %
MSCI EAFE (internationaux développés) (CAD)	1.44 %	6.68 %	12.20 %
MSCI Marchés émergents (CAD)	4.41 %	9.86 %	10.51 %

INDICES DE REVENU FIXE	Performance année à date	Rendement annualisé	
		3 ans	5 ans
FTSE TMX obligations canadiennes	0.10 %	1.21 %	2.89 %
Barclays obligations américaines	-1.46 %	1.20 %	1.82 %

DEVICES	Niveau au 31 Mars 2018	Année à date	Haut 2018	Bas 2018
Dollar canadien/US (USD/CAD)	1.2891	2.40 %	1.3095	1.2266
Dollar canadien/Euro (EURO/CAD)	1.5894	5.30 %	1.6130	1.4862

Sincèrement,



Anthony Ducharme, CFA
Conseiller en placement

Avec la collaboration de Véronique Corriveau, LL.B, D.D.N, D.FISC

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par Anthony Ducharme, conseiller en placements chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ont été obtenus de sources que nous jugeons fiables, mais ne sont pas garantis et pourraient s'avérer incomplets. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou vente des titres ci-mentionnés. Les placements mentionnés ne peuvent pas convenir à tous les investisseurs, veuillez consulter votre conseiller en placement. Un placement dans l'OPC (Organisme de placement collectif) peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Anthony Ducharme conseiller en placement avec Valeurs mobilières Banque Laurentienne, membre du FCPE et de l'OCRCVM. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes.